

RCS : ALENCON Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00343 Numéro SIREN : 804 322 428 Nom ou dénomination : LEGENTIL FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2022 sous le numéro de dépôt 1537

Désignation de l'entreprise EURL LEGENTIL FINANCESNéant ☐ *Adresse de l'entreprise LE BOURG

61500 MACE

Numéro SIRET * 8 0 4 3 2 2 4 2 8 0 0 0 2 5

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 9 2 0 2 1</u>	<u>3 0 0 9 2 0 2 0</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	25 211	18 211
	Total I (5)	044	048	25 211	18 211
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	1 339	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés*	068	070	61 636	
	{ Autres * (3)	072	074	203 294	191 439
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	55 730	79 987
	Charges constatées d'avance *	092	094	517	164
	Total II	096	098	322 516	271 590
	Total général (I+II)	110	112	347 727	289 801
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100	100
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		10	10
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		106 100	88 731
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		69 787	17 369
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		175 997	106 210
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156			
	Emprunts et dettes assimilées	164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166		6 936	2 576
	Fournisseurs et comptes rattachés *	169	41 768)	164 794	181 015
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172			
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		171 730	183 591
Total général (I + II + III)		180		347 727	289 801
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	192
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	194

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A du Code de l'impôt des sociétés)Désignation de l'entreprise EURL LEGENTIL FINANCES

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 2 1 Exercice N-1 clos le 13 0 0 9 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	228 342	176 979
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	275	4 315	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	228 617	181 294	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier	- immobilier	242	9 822	7 967	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243	308	244	11 860	10 228
	Rémunérations du personnel *			250	114 025	107 715	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	57 503	36 395	
	Dotations aux amortissements *			254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	8	5
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
		Total des charges d'exploitation (II)		264	193 218	162 310	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	35 399	18 984
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	40 014	1 974	
	Produits exceptionnels		(IV)	290			
	Charges financières		(V)	294	17	743	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	5 609	2 845	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	69 787	17 369
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	69 787	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	5 609		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelle (44, series)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, series A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	
	Divers (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en année 2021 (44 septies)	993	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	37 396	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	37 396	372

EURL LEGENTIL FINANCES

LE BOURG

61500 MACE

ANNEXE DU 01/10/2020 AU 30/09/2021

AGC PERSPECTIVES

05 RUE DE CONSTANTINE

72000 LE MANS

02.43.39.51.51

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Disponibilités en Euros	3
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	51		25 000
Prêts, autres immobilisations financières			160
TOTAL	51		25 160
TOTAL GENERAL	51		25 160

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			25 051	25 051
Prêts, autres immobilisations financières			160	160
TOTAL			25 211	25 211
TOTAL GENERAL			25 211	25 211

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	160	160	
Autres créances clients	61 636	61 636	
Personnel et comptes rattachés	663	663	
Taxe sur la valeur ajoutée	13 447	13 447	
Groupe et associés	189 185	189 185	
Charges constatées d'avance	517	517	
TOTAL	265 607	265 607	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 936	6 936		
Personnel et comptes rattachés	3 281	3 281		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 012	25 012		
Impôts sur les bénéfices	4 621	4 621		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 393	16 393		
Autres impôts taxes et assimilés	498	498		
Groupe et associés	41 768	41 768		
Autres dettes	73 220	73 220		
TOTAL	171 730	171 730		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

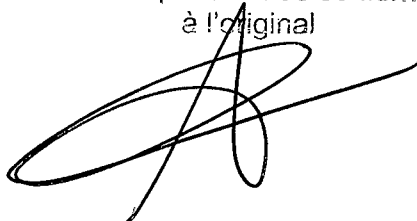
Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	61 636
Total	61 636

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 091
Dettes fiscales et sociales	23 207
Total	28 298

Pour copie certifiée conforme
à l'original



LEGENTIL FINANCES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 euros
Siège social : Le Bourg
61500 MACE
804 322 428 RCS ALENCON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 22 MARS 2022

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021**

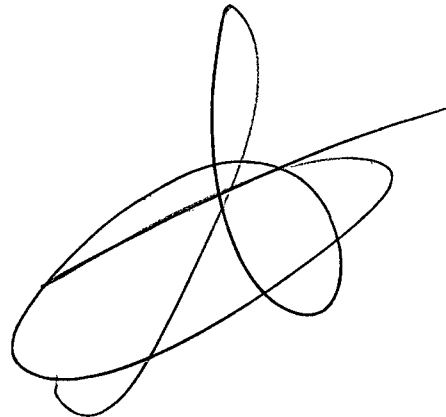
DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 69.787,15 euros de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres réserves ».

La Gérance

Pour copie certifiée conforme
à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.